

BASSIN SEINE-NORMANDIE :

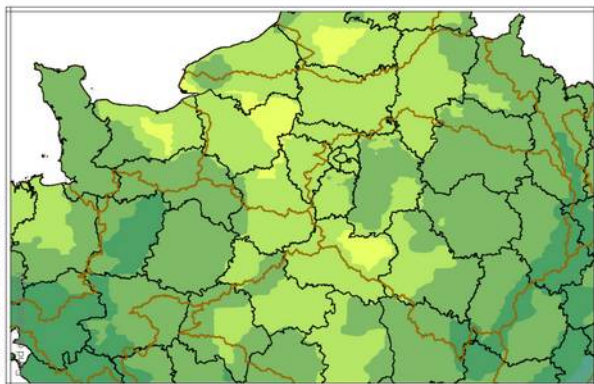
BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE AU 1^{er} DECEMBRE 2023

Ce bulletin synthétise les bulletins de situation hydrologique régionaux du bassin. Il est accessible sur le site internet de la [DRIEAT](#) ainsi que le bulletin hydrologique régional Ile-de-France et les éventuels bulletins d'étiage et de crue.

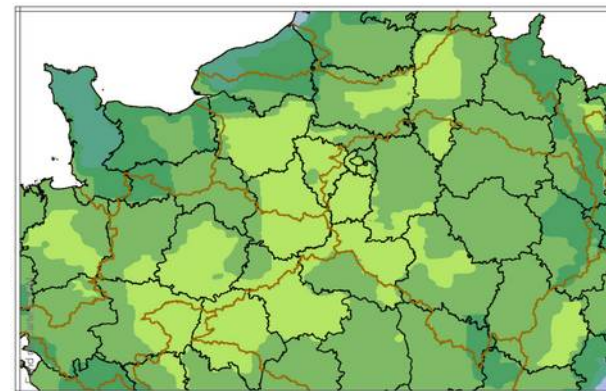
1 – PRÉCIPITATIONS (Météo-France)

Après un début octobre quasi estival avec un temps remarquablement chaud et sec jusqu'au 13, un défilé de perturbations très actives, parfois accompagnées de forts coups de vent a balayé la majeure partie de la France durant la seconde quinzaine. En novembre, dans la continuité de la seconde quinzaine d'octobre, les passages pluvieux se sont succédé sans discontinuer. Il en résulte, sur l'ensemble des deux mois, des précipitations largement excédentaires sur le bassin.

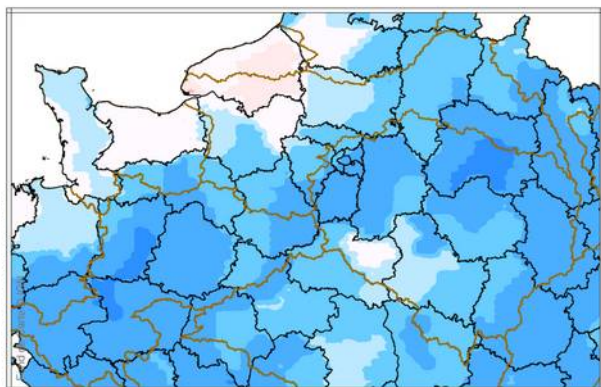
Octobre 2023
Cumul pluviométrique



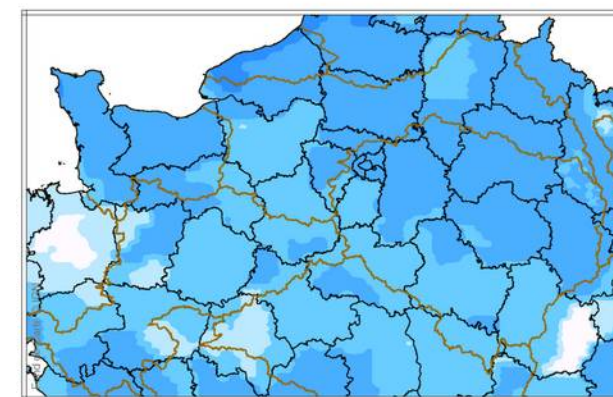
Novembre 2023
Cumul pluviométrique



Rapport aux normales 1991-2020

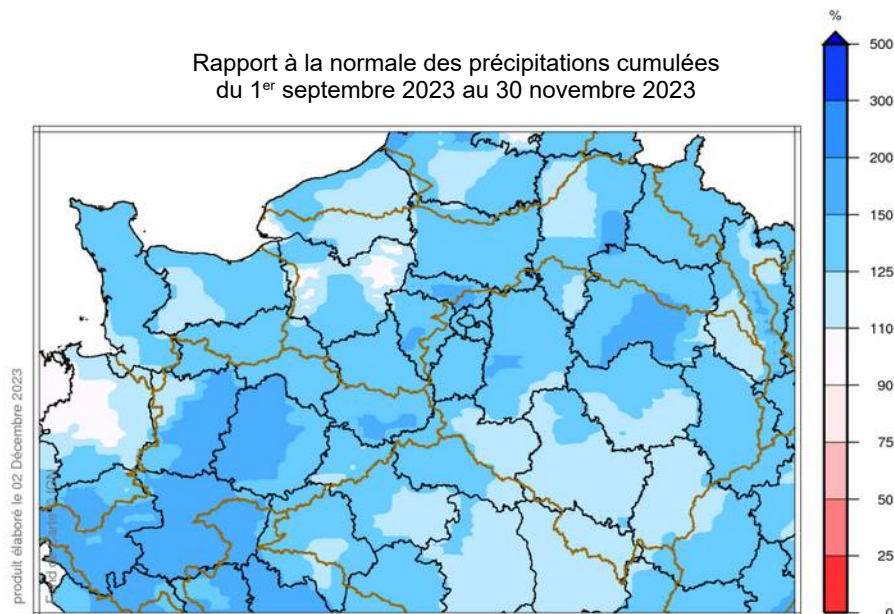


Rapport aux normales 1991-2020



Précipitations cumulées depuis le 1^{er} septembre 2023 (Météo France)

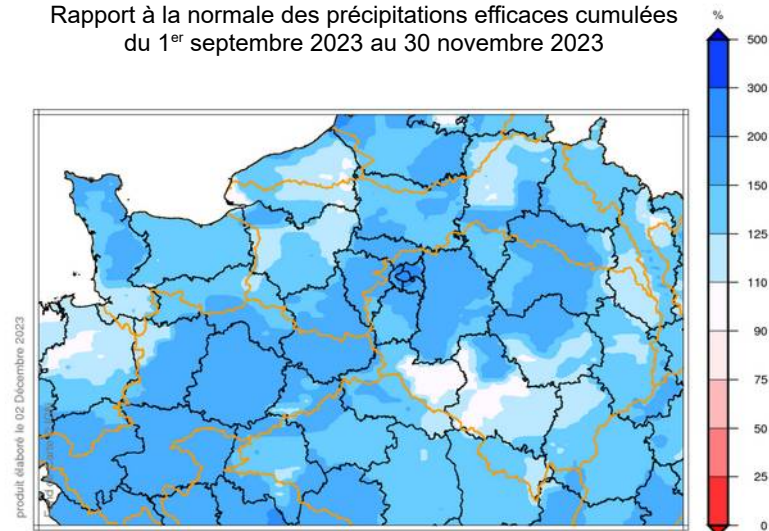
Depuis le début du mois de septembre, l'excédent pluviométrique est généralisé et très net sur le bassin. Cependant sur les bassins du Loing et de l'Yonne et à l'amont des bassins de la Seine et de la Marne l'excédent est plus faible et se rapproche de la normale, ainsi qu'en Seine-Maritime (en excluant les côtes) et une partie de l'Eure.



Précipitations efficaces de puis le 1^{er} septembre 2023 (Météo France)

A l'image des précipitations cumulées depuis septembre, l'excédent des pluies efficaces cumulées est généralisé sur l'ensemble du bassin à l'exception du Loiret et de l'Yonne où il est proche des normales.

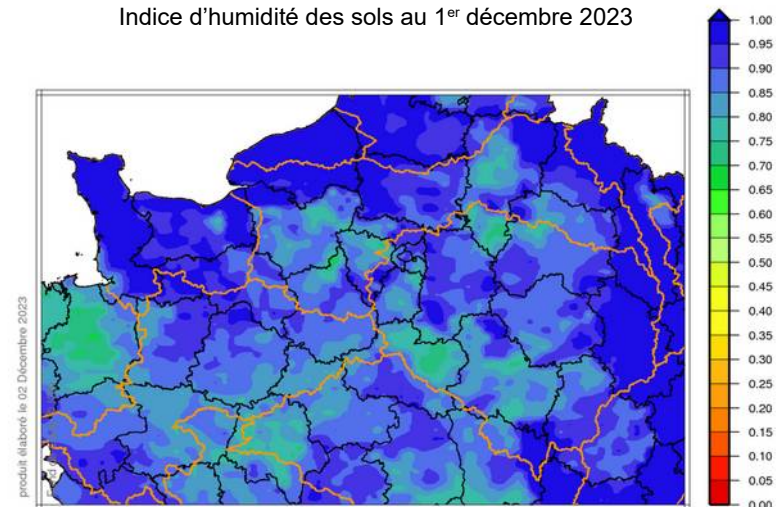
Rapport à la normale des précipitations efficaces cumulées du 1^{er} septembre 2023 au 30 novembre 2023



Humidité des sols (Météo France)

En octobre, les sols superficiels s'étaient déjà nettement humidifiés. Avec les pluies de novembre, les sols superficiels sont très humides et certains proches de la saturation au 1^{er} décembre. C'est le cas dans le Cotentin, la Seine-Maritime, la Haute-Marne et l'ouest du Val-d'Oise.

Indice d'humidité des sols au 1^{er} décembre 2023



2 – DEBITS DES COURS D'EAU (DREAL)

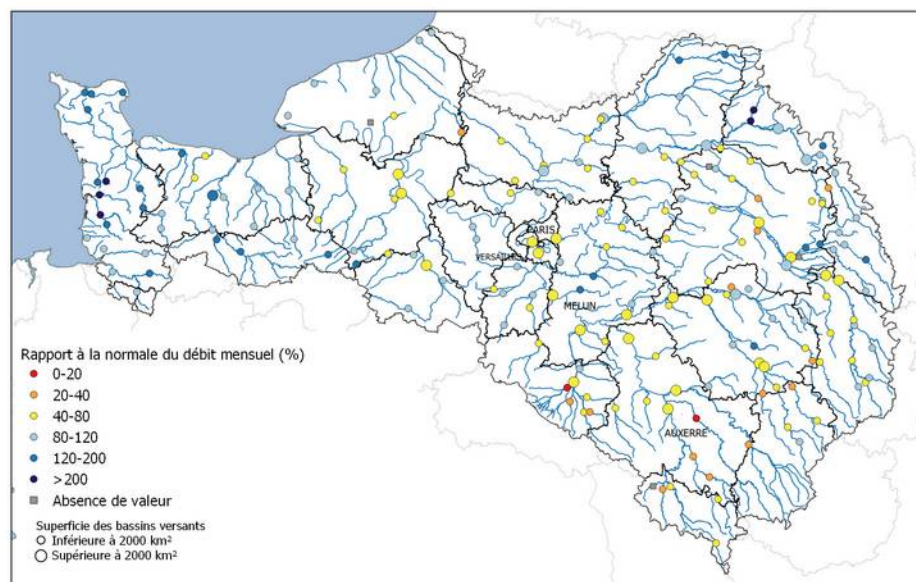
Octobre 2023

Le mois de septembre et la première quinzaine d'octobre ont vu le retour de conditions météorologiques chaudes et sèches qui ont entraîné des baisses de débit sur la majeure partie du bassin. Les précipitations généralisées de la seconde quinzaine d'octobre ont ensuite inversé cette tendance et conduit à une hausse généralisée des débits.

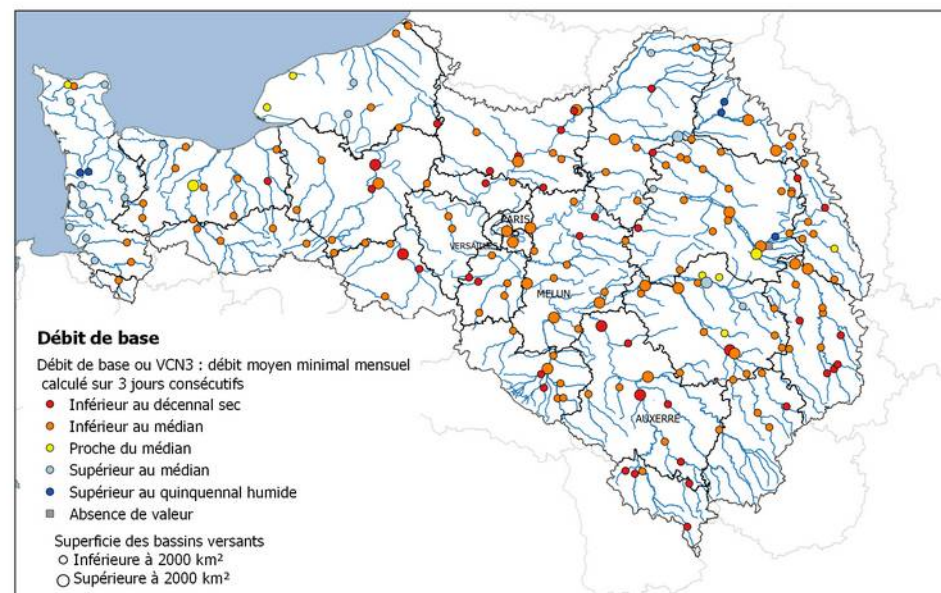
Les débits mensuels d'octobre restent dans l'ensemble inférieurs aux normales de saison mais s'en rapprochent ou les dépassent sur l'ouest de la Normandie et l'amont des bassins de l'Aisne et de l'Oise.

Les débits les plus bas ont été mesurés en milieu de mois et correspondent à des valeurs basses pour la saison, 20 % des stations présentant un débit de base inférieur au décennal sec d'un mois d'octobre.

Hydraulicité du mois d'octobre 2023



Débits de base du mois d'octobre 2023



Rappel : Hydraulicité : rapport à la normale du débit mensuel. Il caractérise la situation globale du mois en cours par rapport à l'historique connu.

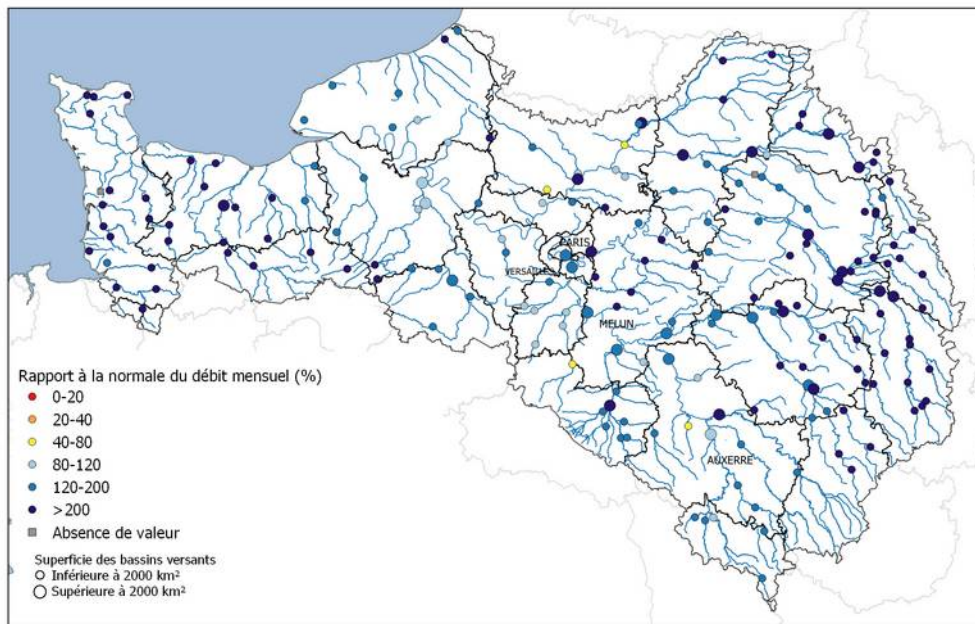
Débit de base : débit minimum du mois, calculé sur 3 jours consécutifs. Il permet de caractériser le niveau de l'étiage en cours par rapport à l'historique connu.

Novembre 2023

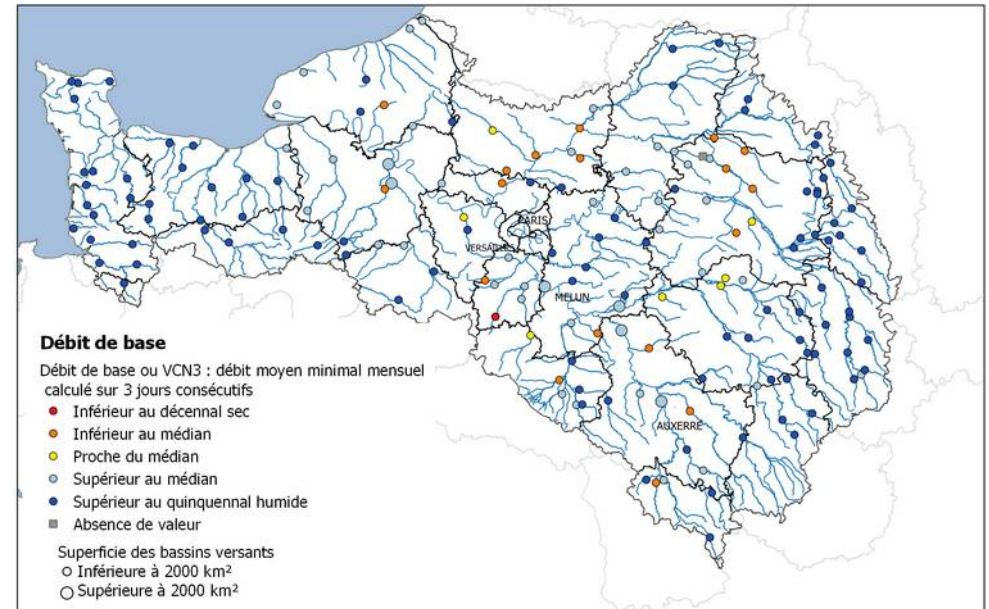
La succession des perturbations et tempêtes entraîne une hausse rapide et conséquente des débits et la généralisation de conditions très humides pour un mois de novembre, en particulier à l'ouest de la Normandie et sur la partie amont du bassin. Les débits mensuels de novembre sont partout supérieurs aux normales, voire très largement supérieurs.

Des épisodes de crue sont constatés sur l'amont des bassins de la Marne, de l'Aisne, de l'Oise, donnant lieu à une vigilance jaune inondations. En Normandie, les cours d'eau du massif armoricain ainsi que la Vire et l'Orne connaissent également des épisodes de crue.

Hydraulicité du mois de novembre 2023



Débits de base du mois de novembre 2023



Rappel : Hydraulicité : rapport à la normale du débit mensuel. Il caractérise la situation globale du mois en cours par rapport à l'historique connu.

Débit de base : débit minimum du mois, calculé sur 3 jours consécutifs. Il permet de caractériser le niveau de l'étiage en cours par rapport à l'historique connu.

Pour en savoir plus : Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr/>
<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-de-situation-hydrologique-r183.html>
<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-generaux-r2650.html>
<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydrometrie-et-hydrologie-r275.html>
http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/bulletins/Situation_hydro.htm
<http://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletin-hydrologique-en-region-a124.html>

3 - NAPPES SOUTERRAINES (BRGM) : SITUATION AU 1^{er} NOVEMBRE 2023 (prochaine situation au 1^{er} janvier 2024)

En **octobre 2023**, les nappes du bassin Seine-Normandie montrent une importante hétérogénéité.

Évolution des tendances :

Les nappes inertielles au centre et en aval du bassin apparaissent stables et non à la baisse comme ces derniers mois. À l'échelle locale une grande disparité des tendances (hausses et baisses) est observée. Ces observations pourraient indiquer qu'octobre 2023 marque la mise en place de la recharge 2023-2024. Cette hypothèse reste cependant à confirmer dans les prochaines semaines.

La période de vidange en cours depuis mai-juin dans les nappes de bordure du bassin semble s'estomper avec des niveaux à la hausse : nappes réactives des calcaires jurassiques et nappe inertielle de la Craie Champenoise.

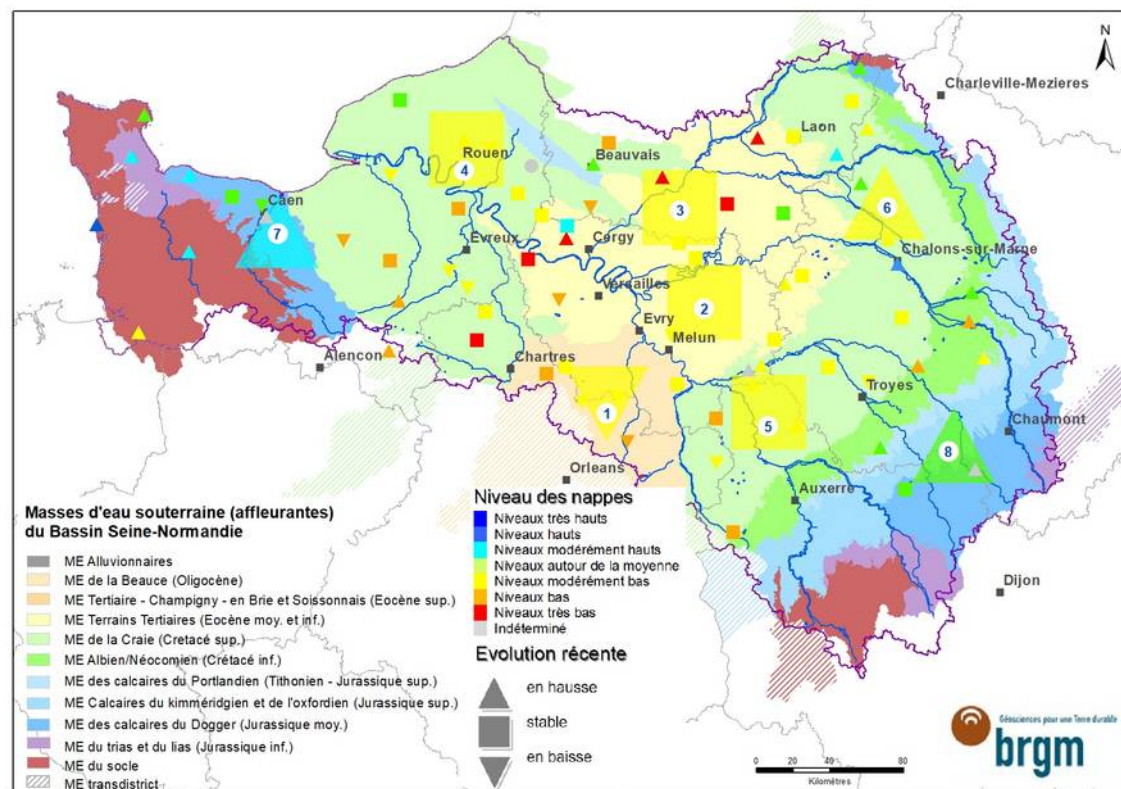
Enfin, seule la nappe des calcaires de Beauce subsiste à la baisse.

Niveau des nappes :

À l'image de septembre 2023, les niveaux des nappes sont majoritairement modérément bas. Seules les nappes réactives des calcaires jurassiques présentent des niveaux satisfaisants (autour de la moyenne ou modérément hauts pour un mois d'octobre).

La situation reste dégradée dans de nombreux piézomètres des nappes inertielles du centre et en aval du bassin (nappe de la craie normande et picarde et nappe du Lutétien et de l'Yprésien notamment).

Près de 75 % des piézomètres suivis dans le bulletin ont des niveaux en-dessous de la moyenne. En août, septembre et octobre 2023, environ 30 % des piézomètres du bassin ont des niveaux bas et très bas. Pour rappel, entre février et juillet 2023, les niveaux bas et très bas représentaient environ 40 % des niveaux mesurés dans les piézomètres.



7	Niveaux très hauts	Supérieur à 10 ans humide
6	Niveaux hauts	Entre 5 et 10 ans humide
5	Niveaux modérément hauts	entre 2.5 et 5 ans humide
4	Niveaux autour de la moyenne	Entre 2.5 ans sec et 2.5 ans humide
3	Niveaux modérément bas	Entre 2.5 et 5 ans sec
2	Niveaux bas	Entre 5 et 10 ans sec
1	Niveaux très bas	Supérieur à 10 ans sec
0	Indéterminé	

Indicateurs globaux		Niveau des nappes (BSH ADES)	Evolution récente
1	Nappe des calcaires de Beauce	3	Baisse
2	Nappe des formations tertiaires de la Brie au Tardenois	3	Stable
3	Nappe du Lutétien et de l'Yprésien du Bassin Parisien	3	Stable
4	Nappe de la Craie Normande et Picarde	3	Stable
5	Nappe de la Craie de Bourgogne et du Gâtinais	3	Stable
6	Nappe de la Craie Champenoise	3	Hausse
7	Nappe des calcaires du Jurassique du Bessin	5	Hausse
8	Nappe des calcaires du Jurassique de la Côte-des-Bar	4	Hausse

Pour en savoir plus :

Banque ADES <http://www.ades.eaufrance.fr/>

SIGES Seine-Normandie <http://sigessn.brgm.fr>

Bulletin hydrogéologique complet <http://sigessn.brgm.fr/spip.php?article527>

4 - GRANDS LACS DE SEINE (EPTB Seine Grands Lacs)

Le programme de déstockage s'est poursuivi au mois d'octobre selon la gestion proposée au COTECO de juin.

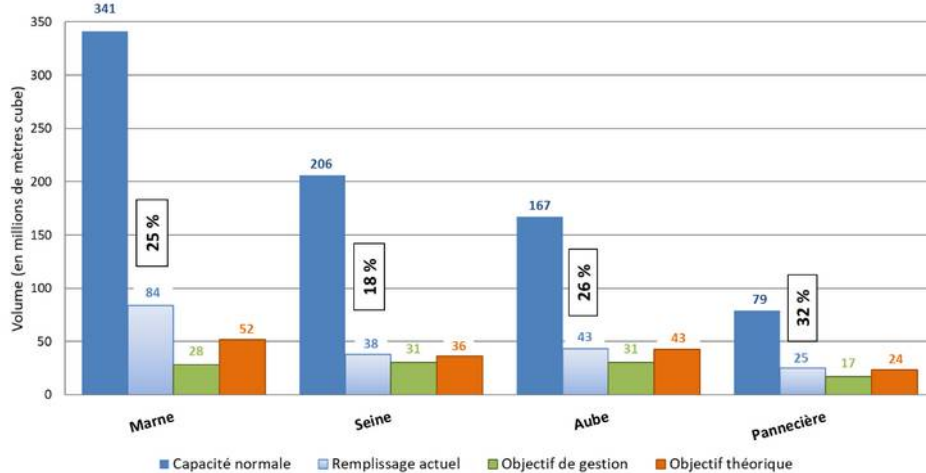
Les précipitations du mois d'octobre, enregistrées principalement sur les deux dernières semaines, ont été largement excédentaires (60% d'excédent en moyenne sur l'ensemble du bassin dont 80% sur le bassin de la Marne).

Le mois de novembre a été marqué par des précipitations quasi-quotidiennes et largement excédentaires (57% d'excédent en moyenne sur l'ensemble du bassin dont 72% sur le bassin de la Marne). Les débits des cours d'eau en amont des lacs-réservoirs ont enregistré une nette hausse dès la fin du mois d'octobre, entraînant une crue sur la Marne et l'Yonne.

Au vu de la situation hydrologique, le soutien d'étiage a été arrêté dès le début du mois de novembre. Un maintien constant du plan d'eau jusqu'à l'atteinte des objectifs théoriques a été réalisé sur Aube et Seine afin de conserver un volume de stockage suffisant en vue de la prochaine saison estivale 2024. Les crues de la Marne et de l'Yonne amont mi-novembre ont entraîné un léger surstockage de l'ouvrage Marne et de Pannecière.

Le 1^{er} décembre, les lacs-réservoirs totalisent un volume de 191 millions de m³ (24 % de la capacité normale de stockage), supérieur de 84 millions de m³ à l'objectif de gestion et de 36 millions de m³ à l'objectif théorique.

Remplissage des lacs-réservoirs au 01/12/2023



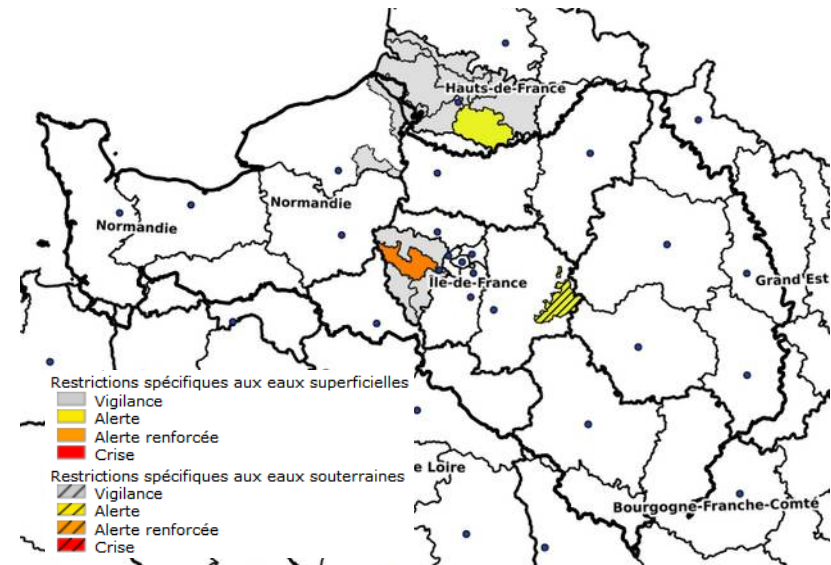
5. ASSECS (ONDE - OFB)

La dernière campagne généralisée de 2023 a eu lieu fin septembre (campagnes usuelles réalisées de mai à septembre).

Fin novembre, des campagnes complémentaires ont été menées dans la Marne (2 assecs signalés sur 30 stations surveillées), l'Oise (7 assecs sur 36 stations), et la Seine-maritime (1 assec sur 25 stations).

6 - RESTRICTIONS DES USAGES (Propluvia - VigiEau)

Au 1^{er} décembre, des restrictions sont maintenues en Seine-et-Marne (nappe du Champigny est en alerte) et dans les Yvelines (zone Centre en alerte renforcée).



Bilan des arrêtés sécheresse au 1^{er} décembre 2023 (VigiEau)

A noter que le site Propluvia est définitivement remplacé par le site VigiEau.

Pour en savoir plus :

- <http://seinegrandslacs.fr/>
- <https://onde.eaufrance.fr/>
- <https://vigieau.gouv.fr/>